



Camping ★★ Bois de la chasse

17 chemin de la Motte Ronde
17120 SEMUSSAC
SIRET : 528 567 407 00010

Tel : 05 46 22 37 71 / Fax : 09 70 06 72 86
E MAIL : boisdelachasse@orange.fr
SITE : www.boisdelachasse.com

CLASSEMENT : 2 étoiles / tourisme / 150 emplacements
ARRETE : N° C17-010693-002 en date du 12 juillet 2017

Ouverture du 1er avril 20 au 31 octobre 2020

Le camping **calme et familial**, dominant l'estuaire de la Gironde, (étendu sur 7 ha, en grande partie boisé) est situé sur la commune de SEMUSSAC, à 5 km des plages de MESCHERS, 6 km des plages de SAINT GEORGES DE DIDONNE et 10 km de ROYAN.

Pour vous permettre de mieux nous localiser : (Plan de la commune joint)

GPS : Latitude 45.5974 Longitude -0.9025

SUR LA COMMUNE : (soit à 1 km du camping), vous trouverez les commerces suivants : (petit supermarché, boulangerie, tabac presse, garage, coiffeur, bar).

TRANSPORT EN COMMUN : Arrêt de bus à 800 m desservant toutes les communes avoisinantes.

Réseau CARABUS : 7 place de la gare hall de la gare 17200 ROYAN
N° AZUR : 0810 810 977 www.carabus-transport.com

Gare SNCF : (à 10 km) ROYAN et SAUJON
Aérodrome : (à 10 km) MEDIS

LIEUX TOURISTIQUES : (A proximité) : TALMONT (village classé)
SITE DU FA (fouilles archéologiques)
GROTTES DE MATATA ET REGULUS -MESCHERS
ZOO DE LA PALMYRE
Et plus encore.....,

A l'accueil, nous nous ferons un plaisir de vous faire découvrir notre belle région

SERVICES SUR LE CAMPING : **JUILLET et AOUT** : Vente de produits régionaux
Vente de glaces / boissons
Dépôt de pains et viennoiseries
Restauration sur site
Animation de soirée
Aire de jeux
Terrain de pétanque
Lave linge (lessive fournie)
Wifi sur tout le camping

TARIF SAISON 2020

EMPLACEMENT CAMPEUR

TENTE/CARAVANE/CAMPING-CAR

Ces prix s'entendent eau chaude comprise (sur douches et lavabos)

Disponibles à partir de 12 heures et libérables pour 10 heures

PAR NUITEE	BASSE SAISON Du 01/04 au 04/07 22/08 au 31/10 <i>Hors taxe de séjour</i>	HAUTE SAISON Du 04/07 au 22/08 <i>Hors taxe de séjour</i>
ADULTE	3,60 €	4,60 €
ENFANT DE MOINS DE 7 ANS	2,90 €	3,60 €
EMPLACEMENT + UNE VOITURE	4,50 €	5,50 €
BRANCHEMENT ELECTRIQUE (6 ampères)	4,80 €	4,80 €
ANIMAUX (SAUF 1ERE ET 2EME CATEGORIE)	2,00 €	2,00 €
FORFAIT CAMPING-CAR ACCES SANITAIRES + ELECTRICITE	10,50 €	TARIF CAMPING

EMPLACEMENTS : (maximum 4 personnes)

délimités à 100 m², ombragés ou ensoleillés, pour tente ou caravane + une voiture, camping-car

CONDITIONS DE RESERVATION :

Nous renvoyer le formulaire complété, signé et accompagné d'un acompte de 30% du montant de votre séjour + 15 € de frais de réservation.

Une confirmation vous sera adressée.

Le solde sera payable en totalité le jour de votre arrivée.

Aucun remboursement ne sera accordé pour tout séjour écourté du fait du locataire.

ANNULATION (par lettre recommandée avec accusé réception) :

Si l'annulation a lieu : **30 jours avant l'arrivée** : 50% de l'acompte perçu sera restitué.

Entre 30 jours et votre arrivée : La somme versée reste acquise.

Dans tous les cas, les frais de réservation resteront acquis au camping.

TAXE MUNICIPALE DE SEJOUR : 0,22 € par nuitée et par personne à partir de 18 ans (pour info)

NON OCCUPATION :

En cas de retard, l'emplacement réservé est maintenu durant 24 heures. Passé ce délai, la réservation est annulée, l'emplacement est alors attribué à un autre client dès le lendemain 12 heures.

La totalité de la somme reste acquise.

Données personnelles

Les informations que vous saisissez, sont enregistrées dans un fichier informatisé par EURL B.D.L.C - Camping BOIS DE LA CHASSE pour la gestion de sa clientèle et la facturation des prestations. Elles sont conservées pendant 3 ans et sont destinées à la direction de l'EURL B.D.L.C - Camping BOIS DE LA CHASSE. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : EURL B.D.L.C - Camping BOIS DE LA CHASSE 17 chemin de la Motte Ronde 17120 SEMUSSAC

CONDITIONS GENERALES

EMPLACEMENT

- 📁 ① Le preneur s'engage à respecter scrupuleusement le règlement intérieur du camping affiché à l'accueil, en particulier, il respectera : les plantations, évitera de gêner ses voisins avec des appareils fortement sonores et cessera tout bruit de 22 heures à 7 heures. Le non respect de ce dernier, après avertissement, entraînera l'expulsion sans remboursement du séjour.

- 🏠 ① La location est personnelle, il est interdit de sous-louer ou de céder la location à un tiers.

- 📄 ① Toute modification pouvant entraîner une variation du montant de la redevance, en plus ou en moins, doit être signalée à l'arrivée. En cas de déclaration inexacte du preneur, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au loueur.

- 📅 ① Vous devez nous aviser de tout retard éventuel de votre arrivée afin de conserver votre réservation. Le gestionnaire se réserve la possibilité de disposer de l'emplacement s'il restait sans nouvelle 24 heures après la date d'arrivée prévue.

- 🗓️ ① Lorsque le séjour est commencé, il n'y a pas de remboursement possible pour cause de départ anticipé, quel qu'en soit la raison. Les journées d'absence ne seront pas décomptées.

- 🐾 ① Les animaux domestiques (**un seul animal autorisé par emplacement**) (chiens sauf de catégorie 1 et 2 ou chat uniquement) sont admis sur le camping à condition qu'ils soient vaccinés (présentation du carnet de vaccination), qu'ils soient tenus en laisse et ne soient pas laissés au camp, même enfermés, en l'absence de leurs maîtres qui en sont civilement responsables.
ILS DOIVENT ETRE IMPERATIVEMENT SORTIS DU CAMPING POUR LEURS SORTIES QUOTIDIENNES. LES DEJECTIONS DOIVENT ETRE RAMASSEES PAR LEURS PROPRIETAIRES. SE MUNIR DE PETITS SACS.

- 🚰 ① Les emplacements devront être laissés propres lors de votre départ.



Camping Bois de la chasse

17 chemin de la Motte Ronde

17120 SEMUSSAC

SIRET: 528 567 407 00010

CLASSEMENT : 2 étoiles / tourisme / 150 emplacements

ARRETE : N° C17-010693-002 en date du 12 juillet 2017

Tel : 05 46 22 37 71 / Port : 06 33 79 93 43

E MAIL : boisdelachasse@orange.fr

SITE : www.boisdelachasse.com

CONTRAT DE RESERVATION 2020

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Téléphone :

Ville :

Portable :

E-mail :

Véhicule :

Type :

Couleur :

N° immat :

Animal :

Nom :

Tatouage :

Nom de famille	Prénom	Age

(4 PERSONNES MAXIMUM PAR EMPLACEMENT)

EMPLACEMENT

ENSOLEILLE

OMBRAGE

(selon disponibilité)

La direction se réserve le droit d'annuler la réservation le jour de l'arrivée si les occupants ne sont pas ceux mentionnés ci-dessus.

Arrivée le

Départ le

TENTE

CARAVANE

CAMPING-CAR

ELECTRICITE (6 ampères)

Le montant de la réservation----- €

Frais de réservation----- + 15 €

Total de votre acompte 30%----- €

Le solde de ma réservation sera payé
le jour de mon arrivée

J'ai pris connaissance de vos conditions ci-après et déclare les accepter.

Date

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Données personnelles

Les informations que vous saisissez, sont enregistrées dans un fichier informatisé par EURL B.D.L.C - Camping BOIS DE LA CHASSE pour la gestion de sa clientèle et la facturation des prestations. Elles sont conservées pendant 3 ans et sont destinées à la direction de l'EURL B.D.L.C - Camping BOIS DE LA CHASSE.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : EURL B.D.L.C - Camping BOIS DE LA CHASSE 17 chemin de la Motte Ronde 17120 SEMUSSAC

Plan de Semussac

<http://www.CartesFrance.fr>

